



Comprendre la Classification nationale des professions (CNP) fiche d'astuce

La Classification nationale des professions (CNP) est un outil créé pour catégoriser toute une gamme de professions au moyen d'une séquence de cinq chiffres. Elle permet de découvrir les fonctions, les études requises, la plage salariale et autres données liées à chacune, à l'aide d'un titre de poste ou d'un code numérique à cinq chiffres. Chacun des cinq chiffres du code représente un aspect de la profession basé sur la formation, l'éducation, l'expérience et les responsabilités qu'elle requiert.

Dans l'exemple ci-dessous, **la profession d'assistant d'enseignement et de recherche** dans l'enseignement supérieur est classée dans la séquence à cinq chiffres en fonction du niveau de formation, d'éducation, d'expérience et de responsabilités requis pour cet emploi :

Type de compétence (Secteur)

- Va de 0 à 9.
- 0 représente les professions de gestion
- 4 représente les professions de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

Niveau de compétence (Éducation/formation requise)

- Va de 0 à 5.
- 1 Représente : les professions qui requièrent généralement une formation universitaire (professions libérales dans les services d'éducation).



Groupe de base

Sous-groupe

Sous-grand groupe

Grand groupe

Dans l'exemple, le **Sous-grand groupe** est celui du « Personnel professionnel dans les services d'éducation. »

Dans cet exemple, le **Grand groupe** est « Professions juridiques, éducatives, sociales, communautaires et gouvernementales. »

Le **Sous-groupe** est celui des « Professeures d'université et assistants/assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire. »

La dernière **Unité** complète la séquence et représente des titres d'emploi spécifiques au sein du secteur.

41201 représente les « assistants d'enseignement et de recherche de l'enseignement supérieur. »

Exemple :

4 - Professions de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux

41 - Professions dans les domaines du droit, de l'éducation, des services sociaux, communautaires et gouvernementaux

412 - Professions dans les services d'éducation

4120 - Professeures d'université et assistants postsecondaires

41201 - Assistants d'enseignement et de recherche dans l'enseignement post-secondaire

